

Un modèle d'innovation

■ Il y a deux ans, Philippe Richert avait promis à Denis Clément qu'il viendrait visiter son entreprise spécialisée dans l'agencement et la fabrication de meubles, à Niederhaslach. Voilà qui est chose faite.

Hier, en préambule d'une réunion de travail entre les représentants de l'artisanat et les élus locaux, le président du Conseil régional et ministre en charge des collectivités territoriales a eu le loisir de découvrir les dernières innovations de LDC Agencement (anciennement L'Arche du bois), aux côtés de membres du conseil régional et de la chambre des métiers ainsi que de maires de communes environnantes.

Une innovation adaptée aux besoins de santé

Trentenaire cette année et reprise en décembre 2009 par Denis Clément, l'entreprise est dédiée à l'agencement et au design. Depuis 2004, elle dispose d'un agrément pour travailler le corian. Ce matériau développé par Dupont, à la fois très résistant et capable d'offrir de multiples possibilités dans son utilisation, est devenu une ressource de prédilection, représentant



Au cours de la visite, Denis Clément (à gauche) a présenté à Philippe Richert les ateliers, innovations et réalisations de l'entreprise. Ici, un bar moderne en bois. (Photo DNA)

40 % de l'activité de cette entreprise qui se veut à la pointe de l'innovation : un « moyen de se différencier dans un marché toujours plus tendu », explique Denis Clément.

Cette visite a notamment donné l'occasion à ce dernier de présenter sa « cuisine multigénérationnelle »,

pour laquelle l'entreprise cherche un distributeur. Cette cuisine entend allier la beauté du design à la sécurité et au confort et répond à des besoins de santé publique en s'adaptant à des utilisateurs âgés et/ou à mobilité réduite. Des études en accidentologie domestique aux avis de personnes à

mobilité réduite et de médecins : neuf mois auront été nécessaires à l'entreprise pour finaliser cette création originale. Elle cumule des innovations malignes et pratiques, comme une tête de robinet dont la couleur change avec la température de l'eau ou des tiroirs à commande tactile, le tout à

hauteur d'une personne en fauteuil roulant.

Jusqu'à-là soutenue par différentes aides régionales et départementales, LDC Agencement souhaite aujourd'hui obtenir la « marque Alsace », à laquelle on sait Philippe Richert particulièrement attaché. « C'est la reconnaissance d'un certain savoir-faire et un passeport pour voyager », estime Denis Clément, qui prospecte actuellement en Arabie Saoudite, à la recherche de nouveaux contrats.

Pour Philippe Richert, ce type d'entreprise permet justement de « conforter la création de la marque Alsace » dont l'objectif, depuis un an, est de « faire connaître ce qui fait la richesse et l'identité de l'Alsace ». Le président du conseil régional a salué cette « entreprise au savoir-faire reconnu, à la fois de tradition et tournée vers l'innovation », rappelant que la « permanente évolution » était la garantie de la compétitivité. Il a souligné la politique de recrutement et de formations des jeunes mise en place par cette PME qui compte 32 salariés et dont le chiffre d'affaires (2 150 000 euros en 2010) est en augmentation cette année.

H.D